### Pour les accidentés du travail

La Chambre des députés vient de voter les conclusions de sa commission d'assurance et de prévoyance sociales, rapportées par M. Marcel Arnoult, sur la proposition de loi, déposée par M. Duratour, au nom du Groupe de défense des Mutilés du Travait, et sur la projet du Gouvernement, tendant à améliorer la situation des mutilés du travail par une majoration des mutilés du travail par une majoration des allocations temporaires, accordées à ces derniers, en vertu des dispositions de la loi du 15 juillet 1922 et des lois subséquentes.

Le Senat en délibérers très probablement à son tour, cette semaine.

A l'heure actuelle, les mutilés du travail d'avant le 5 août 1920 ou leurs ayants-droit, touchent une allocation temporaire dans les

240 fr. per an pour une invalidité de 30 à 49 %; 360 fr., de 50 à 59 %; 489 fr., de 60 à 69 %; 600 fr., 70 à 79 %; 1.200 fr., 80 à 100 % conditions suivantes :

in 100 %.

Les conjoints et les ascendants bénéficient il me majoration égale à leur rente, sous réserve de justification d'infirmité, de maladie incurable, ou de l'âge de 55 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes.

La loi du 15 juillet 1926 accorde le bénéfice desdites allocations aux victimes d'accidents du travait antérieurs à la loi de 1898.

La proposition de loi Durafour permettrait de doubler, dans tous les cas, les allocations accuelles.

La proposition de loi Durafour permettreit de doubler, dans tous les cas, les allocations actuelles.

Elle prévoit également que des majorations de rente soient accordées aux mutièles, de 20 à 29 %, en faisant valoir que le fait du manque de barêmes legaux a laissé su libre arbitre du médecin expert et du gribunal, le soin de fixer le taux d'inapacité permenente, et considère qu'à la suite d'appréclations diverses, certains blessés atteinis d'infirmité identique, se sont vu attribuer des invalidités différentes. Ainst, des tribunaux ont évalué la perte d'un ceit à 30 et 35 %, alors que d'antres n'accordent que 25 %, alors que d'antres n'accordent que 25 %, et le résultat est que ces derniers blessés, non sculement: touchent une rente moindre, mais se voient privés du bénéfice des allocation temporaires.

La proposition Durafour prévoyait également un relèvement de sallocations, pour les conjoints, les ascendant et les orphelins.

Mais le projet du Gouvernement n'accorde que des augmentations limitées aux invalides de plus de 50 %.

La Commission d'assurance et de prevoyance sociales de la Chambre avait fait un effort de conciliation entre la proposition Durafour et la projet du Gouvernement. Elle faisait partir les majorations d'allocation à 30 % d'invalidité qui leur a été accordé est Inférieur à 30 %.

Elle majorait les allocations des conjoints et ascendant, le Gouvernement n'a pas cru utile de suivre la commission dans toules ses conclusions.

Ces dans ces conditions que, devant foncourier en la commission dans toules des des confeitions que, devant foncourier en la commission dans toules des conclusions.

ses conclusions.

C'est dans ces conditions que, devant s'opposition du Gouvernement, la commission a différé plusieurs des modifications qu'elle proposest, d'abord et qu'elle entend reprendre par la suite, pour proposer au sote immédiat de la Chambre le texte ci-

hprès:

"A partir du 1er juillet 1927, les allocations temporaires, prévues par les lois
idu 15 juillet 1922, du 30 juin 1924, du 11 juillet 1925, du 1er juillet 1926 et du 15 juillet
1926, sont remplacées par les ellocutions
ouivantes:

\*\*\*sentionare par en pour une invalidité de 40 à 49 %; 600 fr., de 50 à 59 %; 900 fr., de 60 à 60 %; 1.200 fr., de 70 à 79 %; 2.400 fr., de 80 à 100 %. \*\*

Ce projet, qui ne donne pas complète atisfaction, apporte cependant une amélioration immédiate aux grands mutilés.

C'est un nouveau pas en avant, mais li faudra faire plus, Que le Sénat se hâte donc ite le senctionner par son vote.

Charles GONIAUX.

# PAS DE PONT LE 14 JUILLET

Le 14 juillet tombent cette année un jeudi.

Il ny aura pas de pont Evidemment, cela me
fera pas l'affaire de ceux qui espéraient un
ou deux jours supplémentaires de repos
mais après la crise de chômage qui a heureusement tendance à s'atténuer, la plupart
des ouvriers seront heureux de ne pas perdre
mne ou deux journées de travail.

#### L'ETAT DE SANTE DE M. G. CLEMENCEAU

M. Georges Clémenceau a passé une nul reellente. Son état de santé est aussi satis

## Voir en dernière page les Echus de Geugeot

### Une triple asphyxie provoquée par des régimes de bananes

Une triple asphyxie est survenue hier

nans un sous-soi de la rue Etienne-Marcel, à Paris.

A la demande d'une cliente, M. J.-Bie Domngo, 36 ans, descendait dans une réserve située au deuxième sous-soi d'un magasin, 27, rue Etienne-Marcel, afin d'y prendre des régimes de bananes, qui y étaient entreposés. Il se faisait accompagner d'un employé, sujet italian. Un quart d'heure se passa sams qu'on vit remonter les deux hommes.

hommes, Inquiet, un deuxième employé descendit à son tour, mais il remontait aussitôt en ditubent. C'est aiors que M. Henri Domingo woulut aller porter accours à son frère; lui si ne devait pas revenir.

Les pompiers ou devait pas revenir.
Les pompiers d'une caseme voisine furent avisée de la cave saturée d'acide carbonique. Ils rétirent bientôt deux cadevres celui de M. Jean-Baptisto Domingo et de Femployé italien. M. Henri Domingo respiraté encore, mais il mourait pendant qu'on le transportait à l'Hôpital.
Les frois cadevres out été causant du on Les trois cadavres ont été envoyés à l'Ins litut médico-légal.

NEUF ARRESTATIONS A LA SUITE DU MEURTRE DE M. HIGGINS Neul arrestations ont été opérées à la puite de l'assassinat du vice-président du Conseil de l'Etat libre irlandais, M. O. Hig-

## PARIS-NEW-YORK SUR AVION

ITALIEN MUNI D'UN MOTEUR FRANÇAIS Selon renseignements pris dans les mi-lieux mianais intéressés, Le Messaggero croit pouvoir confirmer l'existence du pro-cité de traversée de Paris à New-York, sur un avion italien avec moteur français. L'aviateur italien Gallotti participerait à la réalisation de ce projet avec un aviateur français. On ajoute pourtant que le rappart n'est pas encore définitivement au point.

### A LA CHAMBRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. GARCHERY fit, an nom des com misles, une déclaration analogue.
Enfin, après des interventions de MM.
PFLEGER, BARETY, RENAUDEL et PHILIPPOTEAUX, l'ensemble de la loi électo-

LIPPOTEAUX, l'ensemble de la loi électorale tut adopté par 320 voix contre 23a.

Puis le Président fit connaître qu'il avait reçu trois lettres, par léquelles MM, Auray, Voilin et Goirand, élus sénateurs, déclaraient se démettre du mandat de député, (Applandissements froniques à droite).

La séance fut ensuite levée, 11 était près de 5 heures du matin.

### Débat sur la législation des accidents de travail

Hier après-midi, la Chambre, après avoir dopté plusieurs projets d'interêt seconnire, a poursuivi la discussion du projet e loi, ayant pour objet de modifier la loi u 8 avril 1898, concernant la responsable des accidents, dont les ouvriers sont ictimes dans les accidents de travail.

De nombreux orateurs interviennent à la tribune. MM. CHABRUN et Julien DURANI

tribune MM. CHABRUN et Julien DURANI) soulignent notamment le caractère humanitaire de la réforme envisagée dans les nouvelles dispositions législatives.

M. DES ROTOURS fait ressortir la nécessité d'un vote rapide et fait appel à ses collègues pour la réalisation de la réforme. MM. PERNOT, GROS, PAULIN, FALLIE-RES, interviement encore. Puis M. DURA-FOUR déclare que le moude du travait a droit à la réparation de l'injustice qui consistait à ne donner aux metheureux blessée comme allocation temporaire que la moltié du solaire.

ses comme ancoand temporare que la moltié du salaire. L'ouvrier blessé a droit au salaire inté-gral. La France est en retard sur plusieurs antres grandes nations. M. Durafour adjure la Chambre de voter dans les conditions les plus rapides, d'accord avec le Sénat, le rap-port de M. GROS. Sur ces mois, le débat est renvoyé à cet après-midi.

### AUX ELECTIONS MUNICIPALES

AUX ELECTIONS INVINCATALES

M. RENAUDEL demande alors la discussion immédiate d'une proposition de résolution invitant le Gouvernement à hâter devant le Senat la discussion du projet de loi voté par la Chambre et relative au suffrage des femmes élections municipales. Flandin donne un avis favorable à la

La motion est ensuite adoptée par 445 vois contre 105.
La séance est levée à 19 h. 20. Ce matin dis-cussion d'un projet de lei euvrant des crédits supplémentaires pour les fonctionnaires, les mutites et les ponsionnés.

### Le Parlement partirait en vacances le 16 iuillet

Le scrutin d'arrondissement étant rétabli

lieux politiques de la date probable des va-canoes parlementaires, mais la session ne pourra pas être close, semble-i-il, pour le 14 juillet, comme il est d'usage. Cette date ne sera, ncanmoins, guère dé-passée que de deux ou trois jours. Il con-vient, en effet, que le décret de clolure puis-se être lu avant le départ du Président du Conseil pour la Belgaque, où il doit dimanche assister à l'inauguration d'un Monumeni aux Morts.

aux Morts.

Dans ces conditions, volci comment on visage présentement le règlement des diverses questions qui vont être portées à l'ordre du jour de la Chambre ou qui y figurent encore :

rent encore :

M. de Chappelaine a terminé la nuit dermère son rapport sur le projet de crédits supplémentaires, en vue de la rélorme des traitements, penélons et retraites, en sorte que ce document pourra être mis en distribution ca matin. La Chambre en entreprendra donc la discussion immédiatement.

De son côté, la Commission des Finances examine le cahier collectif de juin.

L'assemblée pourra statuer sur ce projet aussilôt après le début sur les fonctionnaires. Mais comme cela occupera probablement toute la journée de demain, la Chambre siégerait exceptionnellement le 14 juillet après-midi.

La journée de vendredl serait consacrée aux navettes des divers projets envoyés au Sénat et, éventuellement, à l'achèvement de la discussion sur le recrutement de l'armée.

### CHAPEAUX ABBAYE 2, rue Esquermoter

### Au Sénat

LA PROTECTION DES APPELLATIONS D'ORIGINE

Le Sénat, après avoir adopté divers pro-jets, a abordé la discussion de la proposition tendant à modifier la loi de 1919, relative à la projection des appellations d'origine. Le rapporteur, M. Calmel, expose les grandes lignes du projet. « L'article 5, dit-il notamment, protège les dénominations issues de Champagne; réserve à cette région les unes « Champagne;

les dénominations issues de Champagne; réserve à cette région les mois « champagne ct « champagnisé »; les vins mousseux s'appelleront « vins méthode champenoise » ou « produits en cuve close ».

La loi est une loi de probité. Votons-là donc l »

Avant qu'un deuxième orateur Intérvienne dans la discussion, M. Sarraut, ministre de l'Intérieur, présente à la tribune et dépose le projet de loi portant rétablissement du scrutin d'arrondissement. (Vifs app. Gauche

et Centre).

D'autres orateurs, MM, Buhan, Lebert,
Clémentel Loubst, interviennent enswite et Liementel, Loubat, interviennent ensuite el léfendent le point de vue de leur région, Puis les quatre premiers articles sont sooptés.

adoptés.

Des amendements de MM. COURTIER et
LHERT, sur les articles 5 à 7 sont repousées,
Puis la clôture de la discussion est pronon-cée et la séance est levée.

Ce taprès-midi, discussion ou projet relatif
à la réforme électorale.

LES RECHERCHES POUR RETROUVER NUNGESSER ET COLI

RETROUVER NUNGESSER ET COLI

On mande de Saint-Jean de Terre-Neuve
que le commandant Gotton, aviateur américatu, qui a effectué des recherches le long
de la côte méridoniale de Terre-Neuve pour
tenter de retrouver la trace de Nungesser
et Coli, a suspendu ses recherches, et doit
regagner New-York aujourd'hni par la voie
das airs en raison, déclare-t-on, de désaccords avec des personnes qui lui donnaient
leur concours. reur concours. On ne sait pas s'il sera effectue plus tard d'autres tentatives pour retrouver la trace des deux aviateurs français.

#### REUNION DES GENDARMES BETRATTES DU NORD

Les gendarmes retraités du Département du ord se sont réunis, le 10 juillet, au Café Mo-pre, à Lille. derne, à Lille.

Au cours de leur réunion, il a été traité du principe de la péréquation des retraites qui, cenle, à des services égaux, peut assurer des persoons égales.

Les assistants ent fait parvenir une adresse de remerciaments à M. Bouysson, député, pour son infatigable dévouement à leur lucters.

### Les funérailles, au Cateau, de M. André Seydoux. Conseiller Général du Nord

Principal du Collège et des professeurs en robe.

De nombreuses couronnes s'étalaient sur le cercueil. Autour du corbilard, une garde d'honneur était formée par les sapeurs-pompiers et le famille.

Dans la nombreuses assistance se trouvaient MM. Danial Vincent, sénateur ; Loucheur député ; Hudelo, préfet du Nord ; Berser, sénateur ; Demoion, conseiller général, président du Tribunal de Commerce : Gilbert, président du Tribunal de Commerce : Gilbert, président du Tribunal de Commerce : Gilbert, président du Tribunal de Commerce de Cambral ; Lebeau, maire du Cateau : Davaine vice-président du Conseil général ; Zollekoffer, le doyen des empioyés de la Maison Seydoux ; Moury-Muset, sous-préfet ; les Serviceurs, administrateurs directeurs et chers de service de l'établissement Seydoux ; Gerin, Carlier, Irénée, Mélayers, conseillers généraux ; Régnier, trésorier à la Chambre de Commerce ; Delatire, conseiller d'arrondissement.

commerce ; pessire, consenier a articuluses ment.

Venalent ensuite la Municipalité et le Conseil Municipal de Le Cateau ; des Maires des cantons et des arrondissements ; de nombreux membree de la chambre de Commerce, des représentants de l'Union Textile ; Boulogne, ancien maire ; le l'union Textile ; Boulogne, ancien maire ; Picard Thomas, ancien adjoint ; Bracq, maire de Bertry ; Claisse, ancien maire ; Chopinet, ancien inspecteur d'enseignement primaire ; Dacosta, inspecteur d'enseignement primaire ; Dacosta, inspecteur d'enseignement primaire ; Dacosta, inspecteur d'enseignement ; prigardin, maire de Cambral ; MM. Lertche, conseiller général ; Meurier, juge de paix ; Pronge, directeur de la Banque de France ; des percepteurs et receveux de l'energistrement ; des contrôleurs des contributions directes et indirectes ; des délégrations nombreuses des usines de Le Categui et l'accept de la contrôleur de la contrôleur de l'energistrement ; des contrôleurs des contrôleurs des contrôleurs des usines de Le Categui et l'accept de l'accept

delégations nombreuses des usines de Le Cateau, etc...
Les cordons du poèle étaient tenus par MM.
Hudelo, Gilbert, Demolon, Lebeau, Davaine,
Colikoffer.
— u cimetière des discours furent prononcès
par M. Hudelo, prétet du Nord, au n'm de
l'Administration départementale; Emile Davaine, sénateur et vice-président du Conseil
général du Nord, au nom du Conseil général;
Colikoffer, le doyen des établissements Scydoux et Michau, au nom du personnel.
Sur le passage du cortège, les réverbères
étalent allumés et entourés d'un crèpe.
Une foulg nombreuse se pressait aur out le
parcours.

#### La réunion de la Fédération du Nord de la France des Associations de Mutilés, Réformés, Veuves, Orphelins et Ascendants de la guerre

Le Conseil d'administration de la l'édéra-tion s'est réuni à son siège, 73, boulevard de la Liberté, Etaient présents: MM. Balavoine, prési-dent; Desorbaix, Scrève Vincent, vice-pré-sidents; Cassel, socrétaire général; Alriq, socrétaire-adjoint; Penez, Vandendriessche, Quarez, Pamari, Deryger, Cannie, Vanden-berghe

sidents; casea, secenda gaza y anages sidents; casea, secretaire-adjoint; Penez, Vandendriessche, Quarez, Pamart, Deryger, Cannie, Vandenberghe.

La désignation d'un représentant de la l'édération au Trirumal des Pensions de Lille est ajournée pour examen de la question.

La Commission adresse ses remenciements à M. le président du Groupe interparlementaire des départements dévastés, qui a fait parvenir au trésorier de la l'édération une somme de 500 fr. provenant d'un don anonyme.

Lecture est donnée d'une lettre adressée au Président, par laquelle M. Louis Marin, ministre des Pensions, félicite la l'fédération pour les magnifiques manifestations organisées à l'occasien du Congrès de Roubaix. M. le infinistre dit combiem il a été heureux de constater les sontiments du devoir, l'énergia dans l'action, l'ordre dans le travail qui curactérisent d'una façon si féconde l'activité de la l'édération.

Lecture est également donnée d'une lettre de félicitations de M. Guy Delahaye, vice-président de la l'édération nationale.

Le Conseil d'administration remercie son secrétairo général, M. Cassel, pour la publication du « Vade Mecum du Musllé», ouvrage dont l'importance et l'utilité ont été bautement appréciées par tous les mutilés. Il exprime également ses remerciements et ses félicitations aux membres du Comité d'initiative et d'organisation du Congrès de Roubaix, ainsi qu'aux personnalités qui ont contribué, par leur ectivité à la pleine réussité de cette grande manifestation.

Le Bureau reçoit la mission de poursuivre l'exécution des vœux adoptés à Roubaix.

La proposition relative à la tenue du Congrès annuel de 1923 à Armentières a été ratifiée par le Congrès de Roubaix. Toutes dispositions seront prises pour que ces assises soient aussi importante que celles tenues jusqu'ici dans le département et diverse meutres avant trait à la constitution

ses scient aussi importante que ces assi-ses scient aussi importante que celles te-nues jusqu'ici dans le département et di-verses mesures ayant trait à la constitution du Comité d'organisation de ce Congrès sont adoptées.

adoptées M. Desorbaix rend compte du Congrès organisé à Verviers le 19 juin 1927 par les Anciens Combattants français résidant en

Belgique, La Fédération décide de se faire repré-senter au Congrès de l'Union Nationale, qui doit se tenir à Nantes les 15, 16 et 17 juillet

doit se tenir a realies les 15, 16 gt 17 juliet prochain.

Au cours d'une seconde réunion, tenue à 17 heures, il a été procédé à l'examen des résultais que pourrait donner une plus étroite collaboration des différentes Associations des Victimes de la Guerre.

La Fédération profitera de la venue des Etais-Généraux de 18 France mentria, à Versailles, 1e 11 novembre prochain, pour responsement.

provoquer:

1º La réunion des mémbres des Commissions tri-parties désignées par les Comités
départementaux de mutilés;

2º La réunion des curateurs des biens des
aliénés de la Guero.

Parfumerie Hurez CADEAUX pour FETEI

### MEDAILLES D'HONNEUR

de bronze. — Alme Batallie, en se Sainte-Marie Simplicie, superieure de ospice d'Orchies; M. Jean Picilon, ma des boplieux de LILLE.

### Une terrible explosion. à la Soierie artificielle de Tubize

De nombreux morts et blessés

e netre cerresp. particulier de Bruxelles Hier à 18 heures, un malaxeur a fait explosion à la solerie artificielle de Tubize, provoquant un violent incendie. Trois ouvriers ont été tués ; il y a un grand nombre de blessés. Les pomplers de Bruxelles ont été appelés sur les lieux et ont pu éteindre le feu.

#### L'Assemblée générale de "L'Alliance Franco-Polonaise du Nord de la France"

L'a Alliance franco-polonaise du Nord de la France » tiendra son assemblée générale le samedi 16 juillet, è 18 heures, à la salto des fêlea de l'Université, rue Auguste-Angellier, sous la présidence de M. A. Châ-telet, recteur de l'Académie.

telet, recteur de l'Académie.
Cette réunion sera suivie, à 20 heures, à la Taverne de Bruxelles, 12, Grand'Place, d'un diner présidé par M. Louis Hudelo, Prôtet du Nord.
Les souscriptions à ce diner sont reçues au siège de l'Association, 183, rue d'Artois, jusqu'au 14 courant.

Moins de fatigue, plus de bien-être

Une grosse lessive nécesskant trole seaux d'eau pour faire bouillir ne doit pas coûterpius de 4 francs (savon, lessive, amidon, charpon compris). Elle doit être faile en moins de trois beurse et le linge oblanu superbe.
Pour avoir ce résultat, if faut employer Blanco et suivre exactement le mode d'emploi et non più l'utiliser au petit honheur, comme le font la plupart des ménagères.
Veyez l'annonce nage ? et les légères améliorations apportées à leur mode d'emploi. Faites un essai à voire prochaîne lessive et vous vous en repenitirez de n'avoir pas suivi plus tôt nos consells.

#### Au Conseil de guerre des 1" et 2 " Régions

AUDIENCE DU 12 JUILLET

AUDIENCE DU 12 JUILLET,
Vol. — Dans le courant des années 19261927, Lucien Coindette, sokiat de 2e classe
au d'e R.I., en garnison à Comptègne, se
rendait coupable de plusieurs vols : revolver d'ordonnance, effets militaires et petites
sommes d'argent au préjudice de camarades de chambrée.
Mé Kab, se basant sur des certificats médicaux, représente au Conseit qu'il se trouve
en présence d'un débile mental. Coindette
bénéficie d'un acquittement à la minorité de
faveur.

beneuer de la service, l'accarde de l'occarde du service, Nikora, 2e classe au l'occarde d'emprison-670 R.I., écopa une annég d'emprison-

nement.

Désertion. — Pour désertion à l'étranger en temps de paix, Joseph Loutte, du 67e Rég. d'Infanterie, est condamné à un an de

Prison.

M. X., soldat de 2e classe au 147e R.I. a déserté le 15 septembre 1918 et s'est réfugié en Espagne. Mais il avait fait toute la campagne au cours de laquelle II fut blesé deux fois. Après plaidoirie de Me Uhry, député de Paris, le Conseil lui a infligé une peine de deu xmois de prison, mitigée par le bénéfice du sursis.

### LE TEMPS D'AUJOURD'HUI Nuageux, brumeux, quelques éclaircles et quel ques pluies orageuses. Vents variables faibles. Température stationnaire.

## ROUBAIX

ARRESTATION D'UN BRUTAL

Nous avons donné hier, les détails qu'il nous avait été possible de recueillir sur l'af-aire de coups, au cours de laquelle, le nomme Daems Louis, 26 ans, manœuvre,

nomme Daems Louis, 26 ans, manœuvre, avait étá blessé.

La scène se passa tians une chambre garnie de l'immeuble portant le n° 38 de la rue du Fort.

Daems, atteint à la face dorsale de la main gauche par un coup de bouteille, dut, après pansement, être transporté à l'hôpital « La Fraternité ».

Son agresseur, Roné Evariste, 32 ans, sujet belge, manœuvre, demeurant même adresse, a été mis en état d'arrestation et déféré au Parquet.

déféré au Parquet.

### VIOLENCES

Mme Picavet Emma, femme Coquyt, 58 ans, cabaretière, 189, rue Decreme, accuse M. Hiltroy Paul, 48 ans, peintre, même rue 135, de lui avoir porté des coups, Après enquête, un procès-verbal a été transmis au Parvuet.

quete, un procès-verbal a été transmis au Parquet.

— Straszak Anna, 25 ans, ouvrière de filature, d'origine polonaise, demeurent 183, rue des Longues-laies, a déposé plainte au 3e arrondissement pour meneces, suivies de coups, contre son aml d'autrefois, Nowak Romain, son compatriote.

Romain, son compatriote.
Elle aurait été brutalisée au cours d'une scène de jalousie samedi à 17 h. 30. Nowak, qui a pris la fuite, est recherché.

FASHIONABLE, 89, boulevard de la Liberté, LILLE

Pendant ce mois seulement, Costume Veston pour Messieurs et un Costume tailleur, doublé soie, pour Dames, au prix spécial de 450 fr. Sur mesure, tissu pur peigné.

DEUX OYCLISTES SE RENCONTRENT Vers 18 h. 50, deux cyclistes passant à bicyclette boulevard Gambetta, sont entrés en collision. Ce sont les nommes Delbart Rané, employé, rue Boileau, à Wattrelos, et Vermandère Albert, charpentier, pavillon de Epinette à Marquette. Dégâts matéricls.

### A QUI LE DOTON ?

Vers 18 h. 15. MM. Meurisse Louis, de-meurent rue de Naples, et Herrewyn Dé-siré, rue de Lille, impaese des Arts, ont déposé au commissariat de police du ler arrondissement, deux balles de coton pesant chacune dix kilos, qu'ils ont ra-massées sur le pont Saint-Vincent. Ces halles de coton étalent tombées d'un-camion automobile, sans que le conducteur

# PERNIÈRE HEURE

### Un débat, dangereux pour le Cabinet, s'engage ce matin à la Chambre

IL S'AGIT DE LA DISCUSSION DU PROJET RELATIF AUX TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES ET PENSIONNES

Le projet de loi déposé par le Gouverne-ment, pour le réèvement des traitements des fonctionnaires, des retraites et des pensions des mutilés, sera discuté es matin, devant la Chaembre des députés.

### CE QUE LE GOUVERNEMENT

PROPOSE

Ce projet propose au Prelement l'approbation des traitements établis par des commissions, qui avalent été spécialement nommées à cet effet.

Les traitements s'éobelenneralent entre un taux minimum de 5,000 frances et un maximum de 75,000 frances.

Ils seralent ainsi majorés suivant un barème dégressif, qui garantirait aux pellis traitements, une revalorisation intégrale par rapport au coût de la vie et réduirait progressivement l'augmentation accordée à mesure que les émoluments s'élèveralent en fait. Les raitements du deuanier, du facteur rurai, du garde des aeux et forêts seraient, par raport à 1914, multipliés par un coefficient verlant environ de 5 à 3, alors qu'au semmet de la hierarchie en n'appliquerait que le cetfolent 3.

Le facteur rurait qui teuchait 1,100 fr. en

Teient 3.

Le facteur rural qui teuchait 1.100 fr. en 1914; le deuanier qui recevalt 1.200 fr., le garde des eaux et ferêts qui n'était payé que son france, bénéficieralent annuellement du traitement de 6.900 francs auquel s'aleutant des Indemnités spéciales dites de résidence, variant sulvant les localités.

L'application de ces échelles entrainerait une dépense supplémentaire annuelle de 1 milliard qui, jointe aux améliorations déja cotroyées par la loi du 3 août 1926, porte à 2 milliards 100 millions, le montant total des crédits supplémentaires accordés aux fonctionnaires depuis 1996.

CE CITE I.A COMMMISSION

### CE QUE LA COMMISSION

La Commission des Finances de la Chambre des députés prepose qu'un neuvel effort selt fait, et que le traitement minimum soit porté de 8.900 fr. à 8.000 francs à partir du fer août 1926. La dépense qui résulterait de cette mestre atteint 125 millions pour l'exercice 1926 et 300 millions pour l'exercice 1926 et 300 millions pour l'exercice 1926.

### UN MANIFESTE DE LA FÉDÉRATION POSTALE ET DE LA FÉDÉRATION DES FONCTIONNAIRES

En prévision du débat qui va s'ouvrir ce natin à la Chambre, sur le relèvement des raitements des fonctionnaires, le manifeste uivant a été adressé aux parlementaires : La Fédération Postale et la Fédération des Fonctionnaires, émues de voir la Presse donner à la question des trailements un caractère politique, déclare que la rétroactivité à compter du ter août 1936 du trai-tement de base de 8.000 francs ne doit être considérée qu'en elle-même, c'est-à-dire que la revendication modérée qui répond à un sentiment de fustice et à une nécessité évi-dente.

dente: Demande instamment aux pailementaires de se dégager d teoute autre considération en ne perdant pas de vue que, s'its refusaient cette rétractivité, bon nombre de petits sonctionnaires et de débutants des catégories moyennes ne recevaien qu'un rappet de 22 francs par an :
Assimilie suns mettre en cause l'équilibre budgétaire de 1927, les crédits nécessaires pouvant être prélevés sur l'exercice 1926, ainst que l'a proposé la Commission des Finances:

ainsi que l'a proposé la Commission des Finances: Aioute que si un excédent existe sur cet exercice, c'est notanment parce que les iopactionnaires n'ont pas reçu la rémune-ration à laquelle ils avaient normalement droit, en raison des indices du coût de la vie, et que, dès lors, ils sont fondés à venir, à titre de créanciers privilégiés, réclamer une fraction, même élevée, de cet excédent avant tout versement à la Caisse d'amor-tissement.

### Le Tour de France Cycliste

LE CLASSEMENT GÉNÉRAL

Volci le classement général du Tour de France Cycliste, à l'issue de la 19e étape : Volci le classement général du Tour de France Cycliste à l'issue de la 19e étape : ler, Frantz, en 160 h. 9' 59" ; 2e, Dewasle, en 165 h. 56' 2" ; 3e, Vervasce, en 168 h. 83' 36"; 4e, Leducq, en 163 h. 43' 19" ; 5e, Benot, en 163 h. 48' 23" ; 6e, A. Magne, en 164 h. 48' 23" ; 6e, A. Magne, en 164 h. 49' 25" ; 6e, Moincau, en 166 h. 29' 13" ; 10e, Geldhof, en 167 h. 11' 52" ; 19. Martin, en 166 h. 29' 13" ; 10e, Geldhof, en 167 h. 11' 52" ; 19. Martin, en 166 h. 29' 13" ; 10e, Geldhof, en 167 h. 11' 52" ; 19. Martin, en 168 h. 55' 12" ; 19. Martin, en 169 h. 55' 52" ; 19. Martin, en 170 h. 11' 11" ; 17' 12 h. 48' 20"; 9e, Pelletier en 172 h. 60'; 20e, De Lannoy, en 172 h. 10' 30" ; 21e, Arrin, en 172 h. 15' 10' 22", Martinet, en 173 h. 71' 21e, Jordens, en 173 h. 41' 21' 22e, Jordens, en 173 h. 41' 21' 22e, Jordens, en 173 h. 41' 21' 22e, Devauchelle, en 176 h. 53' 12"; 28e, Devauchelle, en 176 h. 53' 12"; 28e, Devauchelle, en 176 h. 52' 18" [6 20e, Rossignoli, en 178 h. 34' 48', etc.

### Remise de médailles aux Poilus d'Orient

Nous avons dans une de nos dernières étilions donné dans tous ses dé-tails le comple-rendu de la fôte que les Poitus d'Orient avaient organisé en l'oc-casion de la remise des médaflies commémoratives a 102 de ses menibres. Nous donnous ci-contre la photo représentant le grou-pe des Poilus devant le Monument aux Morts.



fiques succès. Notre jeune concitoyen a ob-tenu : la médaille de soifège, le 2e prix de violon ct le 1er accessit de basson, M. Julien Vangucht, à qui nous adressons nos plus vives félicitations, est un ancien élève du Conservaciore de Roubaix au cours de MM. Lecomie et Dillies.

### GRAND CONCOURS DE LA FÉDÉRA-TION DES JARDINS OUVRIERS

GRAND CONGOURS DE LA FÉDERATION DES JARDINS GUYRIERS

Ce concours, préparé de longue main dans
chacun des groupes fédérés, s'est déroulé dimanch eavec le pius grand euccès. Dès à présent, l'on peut dire que l'impression d'ensemble du Jury a été nettement favorable et
que de sérieux progrès ont été constatés,
dens certains groupes en particulier, depuis
les dernières visités.

M. Louis Bossut, président du Cercle Horticole ; Etienne Bernard, jardinier chef deHospices, Alfred Pinte, l'horticulteur si apprécié, avaient blen voulu, avec la compétence qu'on leur reconnaît et la bonne grâce
dont ils sont coutumiers, assumer la lourde
tâcho de visiter les groupes sélectionnés
parml les quelques 1,200 jardins affulée à le
Fédération, c'est assez dine l'intérêt que prisentait un tel concours.

Aussi le Comité central de la Fédération
tient-il à leur exprimer pra la voie de la
Presse la vivi graitude de ses nombreux adhérenis pour cette nouvelle marque de sympathie qui les a prolondément touchés.

La distribution solennelle des récomenses
aura lieu su Central Ciné-Théâtre. demanche
9 octobre au cours d'une matinée récorative.
Le Comité organisateur a décidé. Lors de
sa dernière réunion, d'atribuer au décide lors de
se dernière réunion, d'atribuer au fecte l'orticole de Roubalx.

L'eau de LUCHEUX

L'eau de LUCHEUX

### est digestive pou

CERCLE HORTICOLE Le Cercle horticole s'est réuni dimanche, à ? heures, sous la présidence de M. Louis agesut, saile du Café Pandore. Etaient présents au bureau : MM. Canivet t Bernard, vice-présidents ; Ed. d'Heilly, se-rélaire g'énérai ; Vandamme, A. Dablemont,

crétaire gineral; Vandamme, A. Dablemont, E. Cairo.

Les sociétaires ont été très intéressés par une belle causerie de M. Lenfant, professeur d'horticulture, sur la réceite et la conservation des fruits et lésurocs.

Les sociétaires ont été informés que le concours des visites de jardins aura lieu le jeud il août. Eerire pour l'inscription à M. le Président, juaqu'au ler août.

M. E. Seys, de Croix, a fourni une magnifique tombola de plantes vertes et fieuries, qui permit à tous d'emporter un souvenir do cette, soirée.

BRADERIE DE LA RUE DE FLANDRE Il est rappelé aux commerçants ainsi qu'à la population que la grande braderie annuelle de la rue de Flandre (quartier du Cul-de-Four) atra lieu le 14 juillet. 150 fr. de prix seront répartis entre les marchands.

S'en aperçui.

Elles sont à la disposition de leur propriétaire.

SUCCES MUSICAL

Nous appranons avec plaisir que noire concitoyen follen Vangucht vient de remporter au Conservatoire de Strasbour de mani-

vendredi 15 juillet, aux mêmes tleux

### LES SERVICES QUI CHOMERONT

A l'occasion de la Fête Nationale, les services ci-après, qui dépendent de la Direction de l'Hygèpie, ne fonctionneront pas le jeud 14 juillet : Abattoir, Frigorifique, Inspection des denrées alimentaires, Bains rue de Rome, Bains-Douches rue des Longues-Haies, Ecole de natation.



GE JOUR-LA N'OUBLIEZ PAS DE PASSEN Chez Baudry

### SOCIÉTÉS & COMITÉS

VCIR DEMAIN AUX ANNONCES

UNION DES SOCIETES CTCLISTES. - Ce soi nercredi à 19 h. 30 au siège 145 rue des Longues Hates, réunto no la commission. — Ordre du l'un realisment de commission. — Ordre du lous et l'est et

pullet.

PANFARE LA PAIX. — Ce soir, mercredi,
la h. 36, précises, répétition générale, program
du concert du 21 juillet. Inscripțions pour l' cursion d'Ostende. Des instructions seront de sées pour le service de demain 14 juillet. nées pour le service de demain 14 juillet.

CERCLE ONTHEONIQUE LES XL. — Aujourd'hui mercredi à 10 h. 30, au sège, répetition gémérale des couvres qui seront chantées le 23 av Paro Barbleur et le 31 à Dunkeque.

SECTION DU F.S. COMITÉ EXECUTIF. — Le
comité exécuti de la section roubsistenne se réumira ce soir mercredit, à 19 h. 30 à La Palu.

ETAT CIVIL

ETAT CIVIL

Naissances, — Fuscien Nazur, rue SaintAntoine, 18. — Ginette Boittiaux, rue Meyerbeer,
38. — Emile De Mol, rue Delespaul, 63. —
Maurice Martier, rue de Maufait, 62.

Publications. — Jules De Coernan, visiteur de
pièces et Neily Leuridan, demoiselle de magasin. — Louis Boyaval, électricien et Marcela,
Spriet, s.p. — Emile Tibergüien, rieur et Lonie
Carrette, s.p. — Alexandre Feodoroff, tapissier
ce Marie Pannekoecke, appriéeus. — Paul Sandevoir, lainier et Louise Vanqueethem, s.p.
Decès. — Gustave Fernande, veut Vanden
Russche, 73 ans, rue Saint-Jean, 32. — Auguste
Bluzat, époux Florautin, 71 sus, rue de l'Alma, 235. — Fiddine Mangez, épouse Poupart
Lemaire, 82 ans, rue de la Paix, 49. — Alchonse
Burghreeve, époux Wess, 57 ans, rue de l'Alma, 224, cour Desock, 13. — Hélène Guillaud.

Polizieuse, 73 ans, rue Saint-Jean, 52.